

### Messages Clés

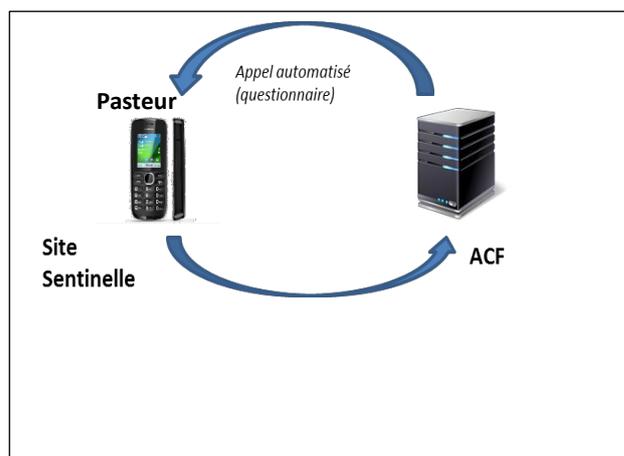
- Dégradation de l'état du pâturage sur les sites de Thion, Kokou et Dipienga
- Baisse du prix des caprins et hausse du prix des ovins
- Hausse du prix des bovins excepté le prix de la génisse qui accuse une baisse ;
- Poche de sécheresse sur toute la province courant juillet - septembre excepté le site sentinelle de Thion et Bilanga ce qui pourrait impacter sur la durabilité des eaux de surface et sur la mobilité des troupeaux.
- Anomalie de production de biomasse peu satisfaisante dans la Gnagna mais alarmante dans le Sahel.

## Méthodologie

Ce bulletin a été élaboré à partir des données d'enquêtes recueillies au niveau des sites sentinelles sélectionnés par le projet Surveillance Pastorale. Le suivi et la collecte des données ont été facilités par les Services Techniques de l'Elevage (Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques de la Gnagna - DPRAH).

Au total, 14 sites sentinelles ont été sélectionnés parmi les différentes zones agro écologiques de la province. Sur chaque site sentinelle, un agent relais (appartenant aux Services Techniques de l'Elevage) a été identifié et formé sur la méthode de réponse au questionnaire automatisé. Les informations collectées à travers ce questionnaire portent sur 5 types d'indicateurs caractérisant la situation des ressources pastorales, à savoir : l'état des ressources en eau, l'état du pâturage, la situation zoo-sanitaire, la disponibilité de l'aliment de bétail, le prix des animaux. Ces données sont collectées chaque semaine à travers des enquêtes téléphoniques par sms.

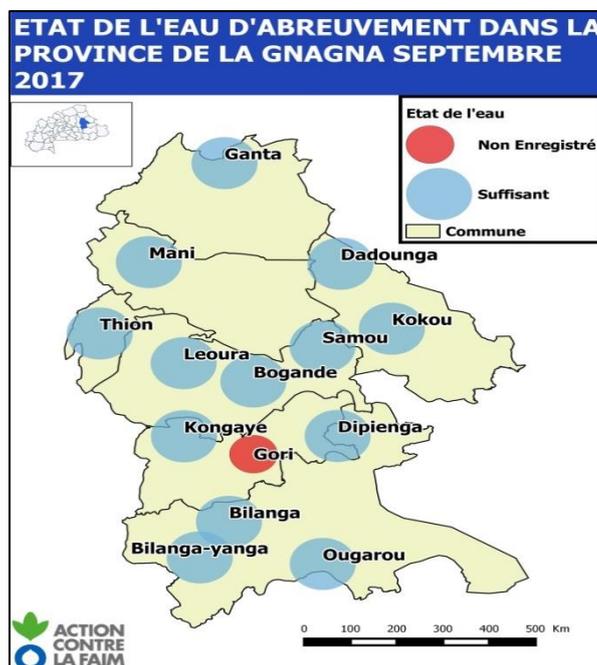
La plateforme **TELERIVET** est utilisée pour envoyer des questionnaires automatisés aux agents relais, sous forme de sms. La plateforme sert d'outil d'envoi des questions de surveillance, préalablement saisies en ligne. Les données (réponses aux sms) reçues sont stockées sur le serveur ACF et le traitement des données se fait avec Excel et QGIS. Les données sont cartographiées en fonction des indicateurs reconnus sensibles (pertinents pour la DPRAH).



## Etat de l'eau d'abreuvement

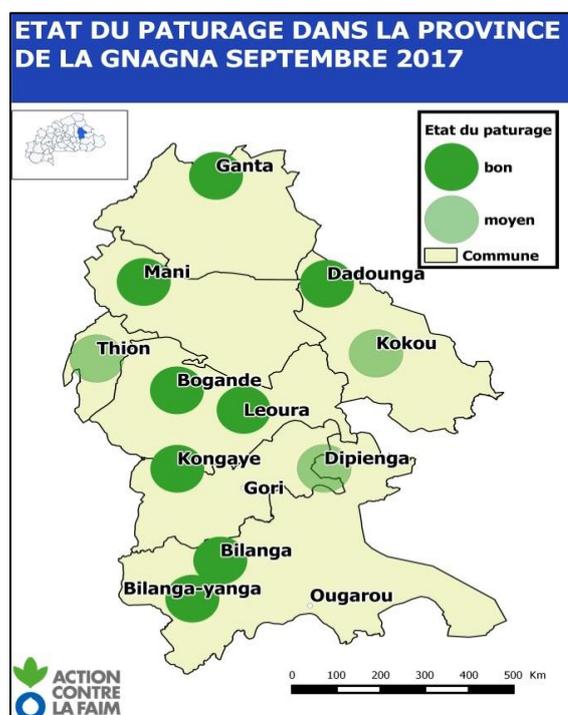
L'état d'eau d'abreuvement est jugé suffisant sur l'ensemble des sites sentinelles. Comparativement à l'année passée à la même période (septembre 2016), l'état d'eau d'abreuvement est bon sur l'ensemble de la province.

Néanmoins, il faut s'attendre à des déficits hydriques sur certains sites dans les mois à venir du fait de l'arrêt précoce des pluies et l'assèchement progressif de certaines marres et points d'eau temporaires. Par conséquent, cela pourrait occasionner une diminution de la production laitière des vaches et de longue marche des troupeaux pour atteindre des points d'eaux pérennes comme les forages et certains barrages.



## Etat du pâturage

Fin septembre, nous sommes à la période des récoltes. Le pâturage se caractérise d'une part par la paille et quelques ligneux et d'autres part, par les résidus de récolte. Concernant l'état du pâturage pour septembre 2017, il est jugé bon excepté les sites de Thion, Kokou et Dipienga où le pâturage est moyen. Le bon pâturage couvre 61% des sites sentinelles contre 85% au mois passé (Août 2017); en effet sur le site de Dipienga, le pâturage est passé de bon à moyen. Comparé à l'année passée à la même période (septembre 2016) la qualité du pâturage était passable.

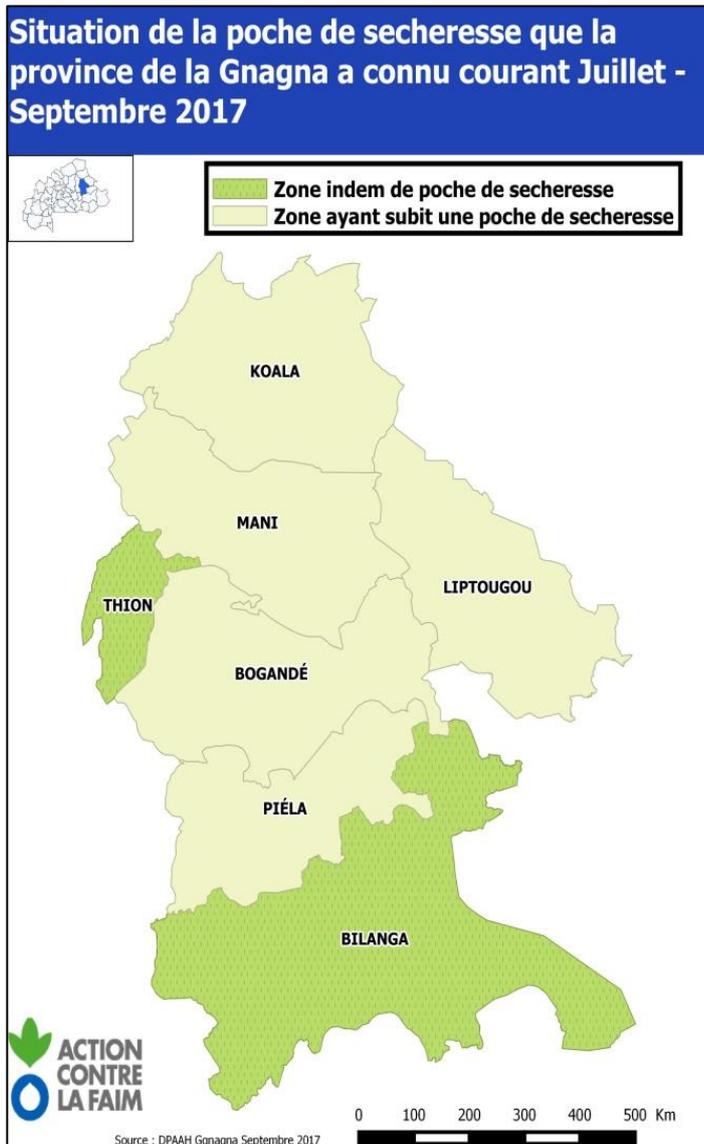


## Poche de sécheresse du 25 juillet au 30 septembre

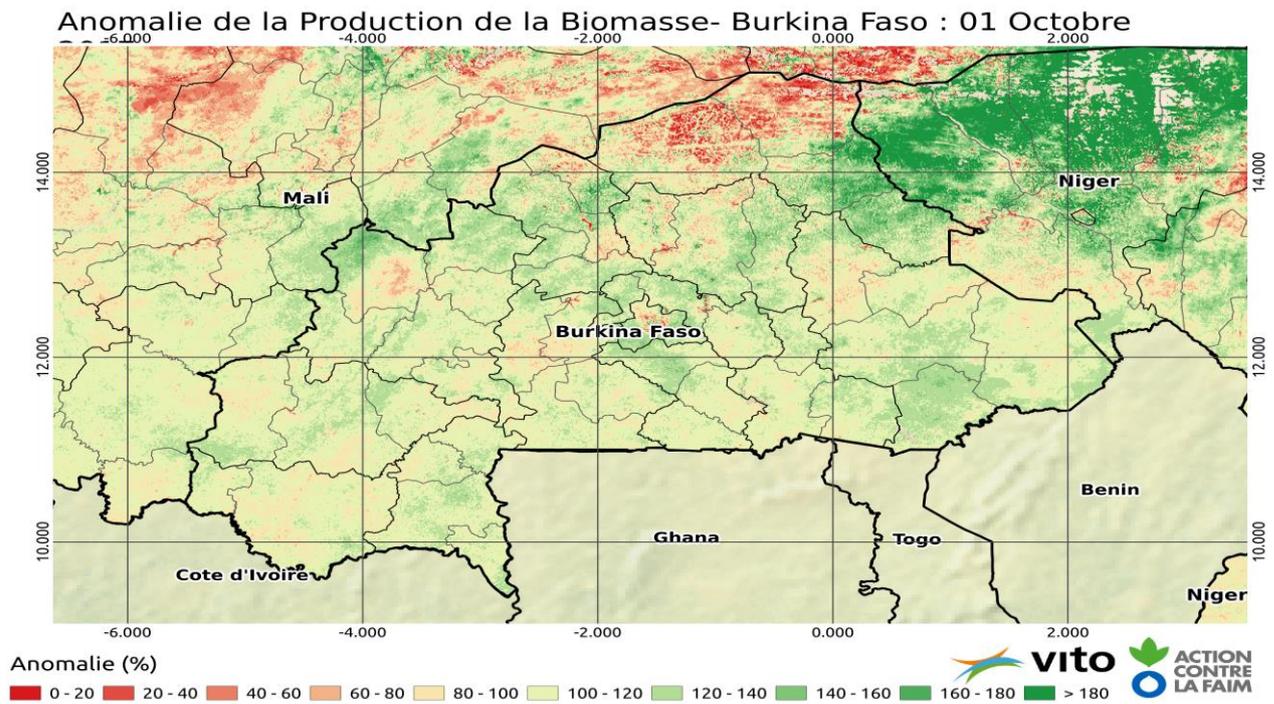
La province de la Gnagna a connu deux poches de sécheresse au mois de juillet et Septembre. Concernant la première poche, elle date du 25 juillet et a touché toutes les 7 communes excepté la commune de Thion. La deuxième poche de sécheresse a été enregistrée au mois de Septembre et a concerné également toutes les communes excepté les communes de Bilanga et Thion.

### **Impact sur le pastoralisme :**

Les conséquences d'une telle séquence sèche sur la production du pâturage et des eaux de surface destinées à l'abreuvement du bétail sont prévisibles : en effet, il faut s'attendre à une baisse du rendement de la production agricole donc moins de résidus de récoltes, tarissement précoce des eaux de surface, modification des calendriers fourragers basés notamment sur la mobilité des troupeaux : changement des zones de pâturage (surpâturage des zones les mieux arrosées) et/ou des dates de déplacement.



## Anomalie de production de biomasse



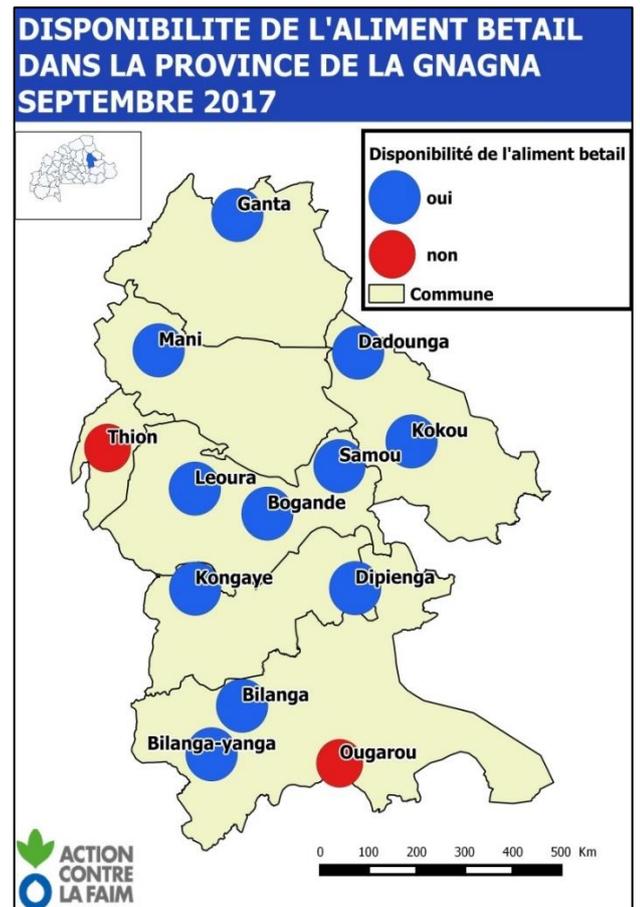
Cette carte d'analyse de l'**anomalie de production** ci-dessus est une comparaison de la production totale de l'année 2017 au 1<sup>e</sup> octobre à la moyenne de la période 1998-2017. Cette anomalie est calculée sur une échelle de 0 (déficitaire) à 200 (excédentaire) pour chaque pixel. Les zones d'anomalie les plus négatives sont rouges (Nord et sahel) et les excédentaires sont vertes.

Pour ce qui concerne le cas spécifique de la province de la Gnagna, on note une situation équilibrée. En effet, dans l'extrême nord de la province, on observe un léger excédent de la biomasse tandis que dans le centre et le sud, on observe aussi un léger déficit. Ce qui signifie que globalement pour la province, le niveau de satisfaction de la biomasse va de faible à moyen. Cependant, un manque de pâturage est à craindre dans les mois à venir.

## Disponibilité de l'aliment bétail

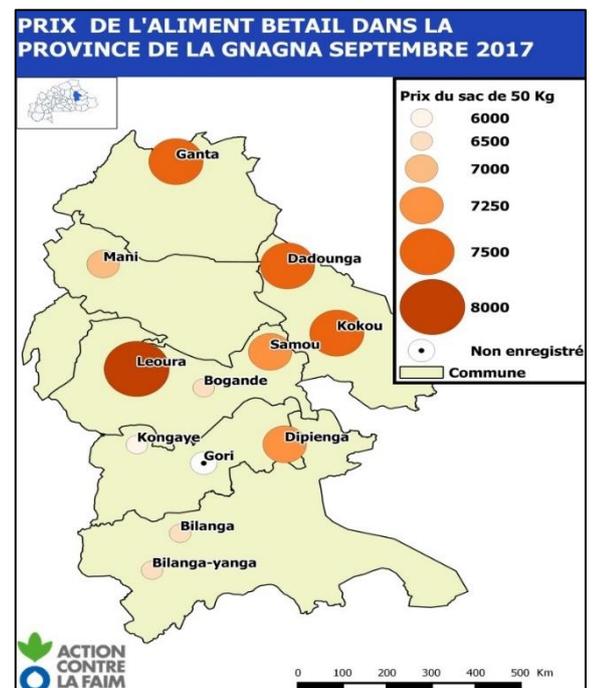
Sur les 14 sites sentinelles que compte la province, l'aliment bétail est disponible sur 12 sites ; ce qui permet de combler le déficit nutritionnel du bétail.

En effet, sur les sites de Thion et Ougarou, on enregistre une absence d'aliment bétail. Cela s'explique en partie par l'enclavement de ces zones : accès difficile pour les véhicules de ravitaillement en d'aliment bétail

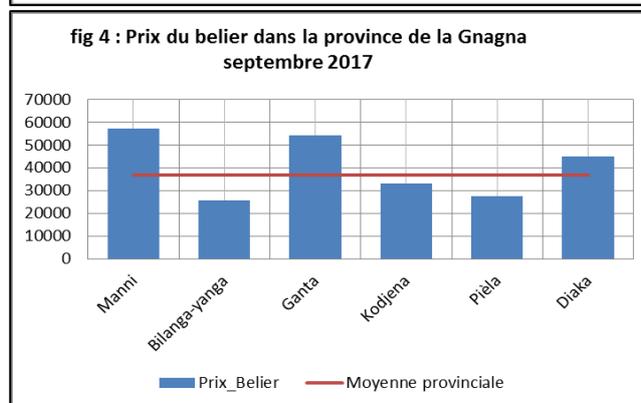
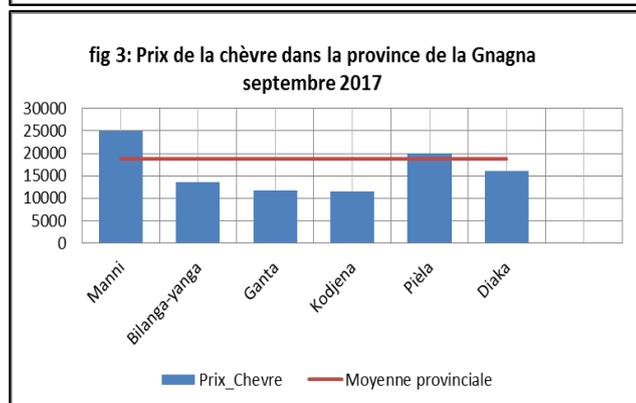
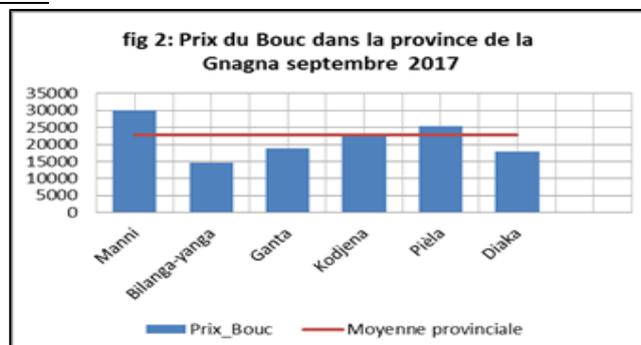
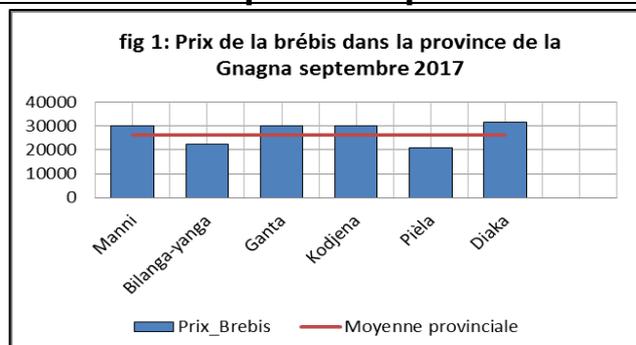


## Prix de l'aliment bétail

Inégalement réparti dans la province, le prix moyen d'un sac d'aliment bétail de 50Kg varie entre 6000 et 8000 F CFA. Le prix le plus élevé est enregistré sur le site de Léoura (8000FCFA) dans la commune de Bogande et le prix le plus bas est enregistré sur le site de Kongaye (6000 FCFA) dans la commune de Piéla. Le niveau élevé du prix de l'aliment bétail est dû au coup du transport et l'enclavement de certains sites.



## Evolution du prix des petits ruminants

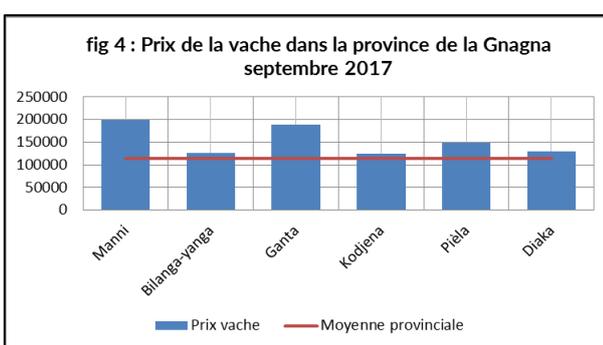
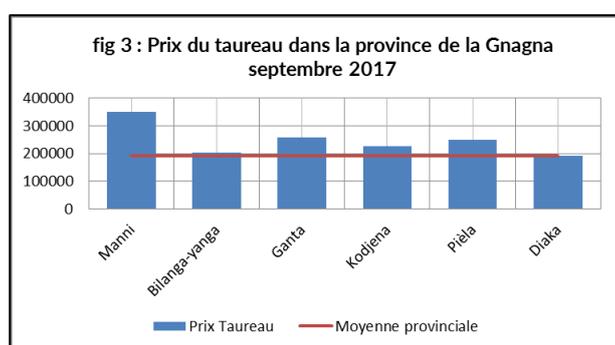
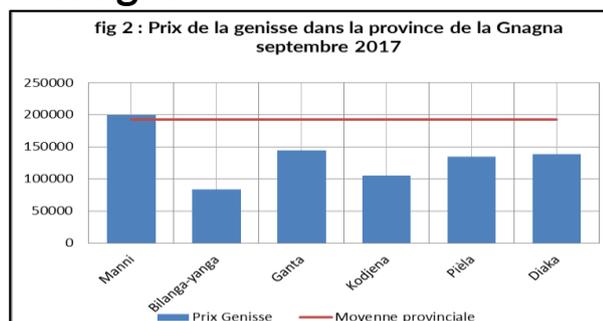
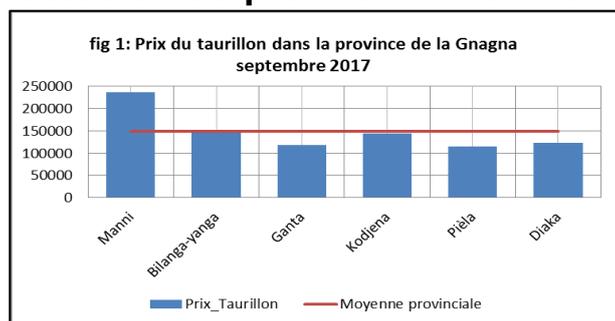


Le suivi du prix des animaux se fait sur les principaux marchés à bétail de la province de la Gnagna. Ce suivi est rendu possible grâce aux agents relais appartenant aux services techniques de l'élevage qui ont été choisis en fonction de leur accessibilité aux marchés et de leur capacité à collecter les prix et à les renseigner. Les graphiques ci-dessus donnent l'évolution du prix moyen des différentes espèces et une comparaison par rapport à la moyenne provinciale du mois antérieur.

**Analyse générale :** la tendance générale du prix des petits ruminants indique une baisse du prix des caprins et une hausse au niveau du prix des ovins. En effet, on enregistre simultanément une baisse de 8% au niveau du prix du bouc et 10% au niveau du prix de la chèvre par rapport au mois passé. Pour le bélier, le prix indique une hausse de 37% et 3% pour la brebis.

**Analyse spatiale des prix :** l'analyse spatiale des prix classe le marché de Manni au premier rang des marchés les plus chers pour le bouc, la chèvre et le bélier. Le marché de Diaka dans la commune de Thion reste le marché le plus cher pour la brebis.

## Evolution du prix des bovins dans la Gnagna



**Analyse générale :** la tendance générale du prix des bovins est à la hausse comparativement à la moyenne provinciale du mois d'août à l'exception du prix de la génisse qui est en baisse.

**L'Analyse spatiale des prix** classe le marché de Ganta au premier rang des marchés les plus chers pour le taurillon ; le marché de Manni reste le plus cher pour toutes les espèces bovines.

**Comparés à la moyenne provinciale,** les prix sont globalement à la hausse pour le taureau (+25%), pour le taurillon (+4%), pour la vache (+46%) par rapport au mois passé. Une baisse est observée pour la génisse (-33%).

### Termes de l'échange

En matière d'échange pour ce mois de septembre, notons que celui du bouc/mil est 0.78 contre 0.81 pour le mois d'août, soit un taux de variation de - 3% par rapport au mois d'août 2017. Cette baisse serait dû à la baisse du prix du bouc (-5%). Cette situation est en défaveur des pasteurs car avec la vente d'un bouc, un éleveur a droit 78 kg de mil contre 81kg le mois dernier.

Pour ce qui est de l'analyse des termes de l'échange, bouc/SPAI, il est de 3.05 pour ce mois de septembre contre 3.23 le mois passé.

### Recommandations au gouvernement et Contacts

#### En recommandations :

- Sécuriser physiquement et juridiquement les espaces et aménagements pastoraux
- Améliorer la complémentarité et la synergie entre les dispositifs gouvernementaux et la stratégie des pasteurs
- Prévoir des plans de contingences dans les zones à risque de sécheresse
- Améliorer l'efficacité de l'abreuvement grâce à des installations hydrauliques modernes
- Augmenter les surfaces pâturables en créant des points d'eau dans les zones jusqu'à là inaccessibles faute de puits.

#### Pour plus d'informations, contacter :

- **Michael BOGNINI**, Responsable de projet surveillance Pastorale - Action Contre la Faim, mission-Burkina. Email : [rpropastorale-bo@bf.missions-acf.org](mailto:rpropastorale-bo@bf.missions-acf.org)
- **Jean BAZIE**, Expert Disaster Risk Management - Action Contre la Faim, mission-Burkina. Mob : +226 75 86 98 01 / Bureau : +226 25 36 98 30 Email : [drm@bf.missions-acf.org](mailto:drm@bf.missions-acf.org),
- **Martin LOADA**, Responsable du Département Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence - Action Contre la Faim, mission-Burkina. Email : [foodsec@bf.missions-acf.org](mailto:foodsec@bf.missions-acf.org)
- **Alex Merkovic-Orenstein**, Conseiller Régional SIG et Systèmes de Surveillance - Bureau régional, Action Contre la Faim à Dakar. Email : [amerkovic@wa.acfspain.org](mailto:amerkovic@wa.acfspain.org)

